

ORGANISME DE SÉLECTION

Bientôt une seule structure pour la Rouge des prés

Aujourd'hui, les éleveurs traitent avec deux structures. Demain, ils n'en auront plus qu'une. Aujourd'hui, ils font appel à Rouge des prés Sélection, comme entreprise de sélection, et à l'Upa pour les services (qualification des reproducteurs, promotion de la race, etc). Demain, ils traiteront avec l'EOS Rouge des prés : l'Entreprise et organisme de sélection Rouge des prés.

Symboliquement, le 9 janvier, un siècle jour pour jour après la création de la race, les responsables ont lu les statuts de la nouvelle structure. Après une année de réflexion et de travail, il reste encore quelques points à finaliser : "On espère déposer les statuts en avril" indique le directeur Albéric Valais.

Continuité pour les éleveurs

"Pour l'éleveur, ça ne changera pas grand-chose. Il continuera de recevoir une facture pour les

services (qui relèvent de ce qui aura été l'Upa) et il continuera de payer ses doses d'insémination (comme il le fait avec Rouge des prés Sélection)". De fait, "les deux activités sont complémentaires". Les cinq personnes qui officient à l'Upa et à Rouge des prés Sélection continueront le même travail. Bref, en surface, on ne devrait pas voir beaucoup de changements. L'évolution la plus marquante viendra de l'emménagement de toute l'équipe sous le même toit, au Domaine des Rues (la station de testage y sera). Ce rapprochement physique ne va qu'accentuer "des liens déjà forts".

"Sur le papier, la création de l'EOS semble simple. En pratique, c'est un peu plus compliqué", constate toutefois le directeur. "Les deux entités disparaissent, on les dissout." En interne, cela suscite en effet quelques interrogations : qui va prendre les décisions ? Qui va faire les arbitrages sur le budget ? "Pour chacun d'entre

nous, cela suscite une remise en question, mais nous avons pris le temps d'aborder tous ces points." Les deux structures sont déjà proches, et les hommes resteront les mêmes pour la plupart. Au final, la Rouge des prés sera probablement l'une des seules, avec les caprins et les Brunnes, à réussir cette évolution prévue par la loi d'orientation agricole, évalue Albéric Valais. Alors que "l'Etat se désengage du financement de la qualification, de la tenue de livres généalogiques et la promotion des races", la Rouge investit dans ce sens. L'année du centenaire verra la mise en route des travaux au Domaine des Rues, une semaine de promotion, débats et festivités avant le National en septembre, sans oublier le Salon de l'Agriculture, où la race est mise à l'honneur : "On veut continuer d'affirmer qu'on a une importance dans la valeur patrimoniale du territoire ligérien".

Rémi Hagel



Toutes les organisations Rouges des prés vont s'installer au Domaine des Rues après les travaux.

Avenir Agricole du 11/01/08